

## Les comptes de la paroisse Saint-Gilles pour l'année 2021

Le Conseil économique remercie tous les paroissiens pour leur générosité

### Les recettes

Les recettes ont augmenté de 3 % par rapport à l'année passée. Probablement que l'assouplissement des règles sanitaires en 2021 a permis une augmentation des recettes, notamment celles liées aux quêtes et aux troncs. En revanche, les recettes liées au denier, qui est la première source de revenus de l'Église, ont légèrement baissé cette année. Le denier est uniquement financé par les dons des fidèles qui souhaitent soutenir le quotidien de leur paroisse et de leur diocèse. Un grand merci à tous les donateurs qui, malgré les difficultés liées à la pandémie, ont marqué leur fidélité à l'Église et leur solidarité envers leur paroisse et ses prêtres.

**On peut donner du bonheur on peut aussi le transmettre.** Contribuer au denier de l'église tout au long de sa vie, c'est témoigner de notre attachement, de notre appartenance à cette église et de notre souci de la soutenir. Faire un legs à l'église à la fin de notre vie c'est une garantie pour l'avenir de notre église. Pour les personnes qui n'ont pas d'héritiers directs c'est un devoir de s'interroger sur la possibilité de faire un legs à l'église lorsque l'on sait que ce legs ne défavorisera pas d'autres héritiers. Le legs à l'église est totalement exonéré des droits de succession. En effet, le legs est une disposition testamentaire vous permettant de transmettre, après votre décès, tout ou partie de vos biens (immobiliers et/ou mobiliers) en respectant la part dédiée à vos héritiers réservataires.

RECETTES	2020	2021
Denier de l'Église	202124	180552
Quêtes	68712	84608
Mariages et baptêmes	5528	8637
Obsèques et intentions de messes	40157	47869
Troncs et cierges	18366	22596
Catéchisme	5395	5022
Autres dons de paroissiens et divers	14198	15293
<b>Total recettes courantes</b>	<b>354 480</b>	<b>364 577</b>

### Les dépenses

Les dépenses sont en très légère augmentation mais sont restées maîtrisées à 3%. On peut noter une diminution des dépenses d'énergie qui correspond à un trop perçu en 2020 et une augmentation des dépenses diverses due essentiellement aux frais d'édition du journal paroissial. Un très grand merci à tous ceux qui ont permis cette maîtrise des dépenses par leur dévouement :

Aux prêtres qui ont assuré leur service à 3 jusqu'en septembre où le Père Bénédic les a rejoints.

Aux salariés qui ont assuré leur travail dans des conditions difficiles liées à la pandémie.

A tous les bénévoles qui contribuent par leur travail à faire vivre la paroisse et à réaliser des économies conséquentes. L'engagement des bénévoles est particulièrement fort dans notre paroisse. Ils ont un rôle essentiel en assurant à la fois des missions pastorales ou des services multiples en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité. Chacun dans sa mission au sein de la communauté ecclésiale donne ainsi un sens à son action et à sa vie. Le conseil économique souhaite, par cette lettre, féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui se sont engagés en 2021 ou qui poursuivent leur engagement.

Nous nous devons d'être solidaires des paroisses les plus défavorisées. Ainsi nous avons contribué cette année à hauteur de 20 000 € à la caisse de solidarité du diocèse afin de financer les travaux de construction d'un presbytère et de salles paroissiales à Notre-Dame des Agnettes de Gennevilliers.

Dépenses	2020	2021
Salaires et Charges	159299	162905
Contribution à la vie du diocèse	78900	78900
Energie	27413	19027
Impôts	7841	8039
Entretien des bâtiments	2108	1711
Achat culte et cierges	7229	8664
Sous-traitance	5963	6698
Achat pour catéchisme	4006	2987
Divers ( assurance, fournitures, formation, édition journal paroisse)	30909	40581
Caisse de solidarité	10000	20000
<b>Total dépenses courantes</b>	<b>333668</b>	<b>349512</b>

Encore un grand merci pour votre soutien, votre engagement et votre solidarité et d'être par vos dons un soutien financier pour la paroisse. Celle-ci engagera cette année des dépenses importantes pour réhabiliter un appartement du presbytère et le remplacement du système de chauffage de l'église et du presbytère.

**Père Alain Lotodé avec le conseil économique :**

**Christian Aussel, Sylvie Oine, Rémy Faye, Bernard Fourniou, Rémi Panis**